



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

LA CCVD ET LA CDIVD DÉNONCENT L'EXPROPRIATION DE NOS RESSOURCES

Val-d'Or, 7 juillet 2021 – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) et la Corporation de développement industriel de Val-d'Or (CDIVD) s'inquiètent de certaines clauses de l'entente conclue entre Investissement Québec et Sayona Québec concernant la transformation du minerai qui sera acheminé à une usine située en Caroline du Nord.

Des détails de l'entente dévoilés dans les derniers jours indiquent que Sayona pourrait ne pas transformer de lithium au Québec avant 2031. L'entreprise s'engage à débuter la transformation au Québec du spodumène dans un délai qui se situe entre la sixième et la dixième année de la clôture de la transaction seulement.

Il est évidemment déplorable de constater que les intentions initiales mentionnées lors de la vente de North American Lithium à l'entreprise australienne Sayona concernant la transformation du minerai pourraient ne pas être respectées.

« Au fil des ans, nos entrepreneurs ont développé une grande expertise dans l'exploitation des ressources naturelles et la demande grandissante pour les métaux stratégiques constitue l'occasion de se positionner encore une fois comme un chef de file. Notre territoire doit profiter des retombées économiques et des opportunités d'emploi que nous assure la transformation de ces métaux en région. » affirme Jérémi Fournier, président de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

« La mise en valeur de l'expertise locale et régionale dans la transformation minière des produits, issus de nos régions, se doit de prioriser les communautés de ces mêmes régions. Il s'agit de l'essence même du développement durable. » mentionne Jean-Yves Poitras, commissaire industriel de la Corporation de développement industriel de Val-d'Or.

Ainsi, la CCVD et la CDIVD demandent à M. Éric Girard, ministre des Finances et ministre de l'Économie et de l'Innovation ainsi qu'à M. Pierre Dufour, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, d'entreprendre dès maintenant les actions nécessaires afin d'assurer que ce minerai, destiné à un marché en forte croissance, soit transformé ici même en région dans un horizon rapproché.

À propos de la CCVD

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 115 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

À propos de la CDIVD

La Corporation de développement industriel de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif issu de la communauté d'affaires valdorienne. Elle poursuit deux objectifs principaux, faire grandir le Parc industriel de Val-d'Or et travailler à assurer la croissance et la pérennité de nos entreprises industrielles. Elle est également partie prenante de l'évolution économique de Val-d'Or.

- 30 -

Pour information:

Pascale Langlois, agente de communication Chambre de commerce de Val-d'Or 819 825-3703 communications@ccvd.qc.ca

Jean-Yves Poitras, commissaire industriel
Corporation de développement industriel de Val-d'Or
819 825-5848
jean-yves.poitras@ville.valdor.qc.ca